



RCS : GRENOBLE
Code greffe : 3801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de GRENOBLE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2000 B 00880
Numéro SIREN : 432 470 631
Nom ou dénomination : 2.P.

Ce dépôt a été enregistré le 17/07/2017 sous le numéro de dépôt B2017/009633

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n°de dépôt : **B2017/009633**
n°de gestion : **2000B00880**
n°SIREN : **432 470 631 RCS Grenoble**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Grenoble certifie avoir procédé le 17/07/2017 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

2.P. - Société par actions simplifiée
4 rue Octant 38130 Echirolles -FRANCE-

date de clôture : 31/12/2016

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les évènements RCS suivants :
Dépôt des comptes annuels



1312733



1312733

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2016			31/12/2015
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires	2 087		2 087	2 087
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles	32 010	2 087	29 923	30 125
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains	279 100		279 100	279 100
	Constructions	2 590 142	1 057 446	1 532 696	1 652 296
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	66 281	64 946	1 335	8 469
	Autres immobilisations corporelles	420 303	89 858	330 445	319 176
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations	1 801 085	12 000	1 789 085	1 394 966	
Créances rattachées à des participations	3 245 683	6 000	3 239 683	3 101 442	
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	1 612		1 612	2 980	
TOTAL (II)		8 438 303	1 232 337	7 205 966	6 790 641
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises	4 405		4 405	3 664
	Avances et acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
Créances clients et comptes rattachés	89 480	915	88 565	100 207	
Autres créances	379 075		379 075	278 620	
Capital souscrit appelé, non versé					
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	50 000		50 000	50 000	
DISPONIBILITES	135 945		135 945	393 797	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	1 692		1 692	860
	TOTAL (III)	660 598	915	659 683	827 149
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
TOTAL ACTIF (I à VI)		9 098 900	1 233 252	7 865 648	7 617 790

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

31 907

96 278

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		31/12/2016	31/12/2015
Capitaux Propres	Capital social ou individuel	44 200	44 200
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	170 100	170 100
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	4 420	4 420
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	2 081 948	1 921 264
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	176 279	160 685
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	Total des capitaux propres	2 476 947	2 300 668
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	171 790	154 563
	Total des provisions	171 790	154 563
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	1 927 671	2 208 387
	Emprunts et dettes financières divers	3 058 140	2 689 078
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	25 226	35 001
	Dettes fiscales et sociales	175 361	195 938
	DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 379	27 379	
Autres dettes	3 135	6 776	
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	5 216 911	5 162 559
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	7 865 648	7 617 790
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	176 279,39	160 684,53
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	766 652	664 596
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

		France	Exportation	12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	596 857		596 857	611 330
	Montant net du chiffre d'affaires	596 857		596 857	611 330
PRODUITS D'EXPLOITATION	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges			23 750	41 661
	Autres produits			3 686	648
	Total des produits d'exploitation (1)			624 293	653 639
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises			19 262	28 711
	Variation de stock			(741)	783
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			225 110	257 339
	Impôts, taxes et versements assimilés			63 978	59 851
	Salaires et traitements			216 989	193 187
	Charges sociales du personnel			83 080	75 344
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			149 201	143 351
	- charges d'exploitation à répartir				
	Dotations aux dépréciations :				
- sur immobilisations					
- sur actif circulant				915	
Dotations aux provisions					
Autres charges			6	1 313	
Total des charges d'exploitation (2)			756 885	760 795	
RES ULTAT D'EXPLOITATION				(132 592)	(107 157)

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2016

31/12/2015

RES ULTAT D'EXPLOITATION		(132 592)	(107 157)
Opéra- comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	481 545 761	465 266 694 41 600
	Total des produits financiers	482 306	507 560
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	23 227 121 219	28 692 137 150
	Total des charges financières	144 446	165 842
RES ULTAT FINANCIER		337 859	341 718
RES ULTAT COURANT AVANT IMPOTS		205 268	234 562
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges	87 640	
	Total des produits exceptionnels	87 640	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	191 39 125	58 350
	Total des charges exceptionnelles	39 316	58 350
RES ULTAT EXCEPTIONNEL		48 324	(58 350)
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES		77 312	15 527
TOTAL DES PRODUITS		1 194 239	1 161 199
TOTAL DES CHARGES		1 017 959	1 000 514
RES ULTAT DE L'EXERCICE		176 279	160 685

(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs

(3) dont produits concernant les entreprises liées

(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

Exercice clos le 31/12/2016

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RESULTAT

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de
7 865 648 euros

Au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste :

- total produits de **1 194 239** euros
- total charges de **1 017 959** euros
- résultat de **176 279** euros

Les notes (ou tableaux) ci-après, font partie intégrante des Comptes Annuels.

Ces comptes annuels sont établis par le président.

Exercice clos le 31/12/2016

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

La durée de l'Exercice est de 12 mois portant sur la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été arrêtés conformément aux dispositions du règlement 2014-03 de l'Autorité des Normes Comptables homologué par arrêté ministériel du 8 septembre 2014 relatif au Plan Comptable Général :

Les principes généraux comptables suivants ont été appliqués :

- image fidèle, comparabilité, continuité d'exploitation,
- régularité et sincérité
- prudence
- permanence des méthodes

et conformément aux règles générales d'établissement, de présentation et de comparabilité des comptes annuels.

Les principales méthodes comptables suivantes ont été appliquées :

Option :

L'option globale retenue pour le traitement des frais d'acquisition d'immobilisations est la comptabilisation en charges au titre de l'exercice d'acquisition.

Immobilisations corporelles :

Base amortissable

La valeur résiduelle n'a pas été déduite de la base amortissable.

Eclatement par composants et amortissements

L'examen des immobilisations corporelles n'a pas mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composant pour les actifs suivants:

- Matériel et outillage
- Agencements
- Matériel de transport
- Mobilier de bureau
- Materiel de bureau et informatique
- Oeuvres d'art

Amortissement des immobilisations

Les amortissements de ces actifs sont calculés suivants le mode linéaire en fonction de la durée de l'utilisation prévue.

- | | |
|--------------------------------------|------------|
| - Matériel et outillage | 1 à 7 ans |
| - Agencements | 5 à 12 ans |
| - Matériel de transport | 2 à 5 ans |
| - Mobilier de bureau | 5 à 10 ans |
| - Matériel de bureau et informatique | 1 à 3 ans |

Immeubles

L'examen des immobilisations corporelles a par contre mis en évidence la nécessité de l'éclatement par composants pour les constructions.

Pour les immeubles acquis ou construits à compter du 1er janvier 2007, nous avons fait l'application de l'instruction Administrative 4A-13-05 du 30 décembre 2005 pour la quote part affectant les immobilisations, ainsi que la durée d'amortissements en fonction de la nature de chaque immobilisation.

Sont concernés par cette directive 6 constructions.

Participations :

La valeur brute est constituée du prix d'acquisition.

Les frais d'acquisition (frais de mutations- commissions- honoraires et frais d'actes) ont été comptabilisé en charges.

Lorsque la valeur vénale est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances :

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur probable de réalisation est inférieure à la valeur comptable.

Provisions pour risque et charges :

Principes :

Pour être comptabilisée, une provision doit répondre aux exigences suivantes :

- L'entreprise s'est engagée vis à vis d'un tiers avant la date de clôture,
- Cet engagement provoquera une sortie de ressources sans contrepartie,
- Le montant peut être évalué de manière précise.

Une provision pour charges est constituée pour les résultats de SCI dans lesquelles les pertes sont comptabilisées en Report à Nouveau. Cette provision s'élève à 171 790 euros au 31/12/2016.

Rémunération du dirigeant :

Pour des raisons de confidentialité, le tableau de rémunération du (ou des) dirigeants ne sera pas communiqué.

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES**INTEGRATION FISCALE**

En vertu des articles 223 A et suivant du Code Général des Impôts, l'entreprise a décidé, à compter du 1^{er} janvier 2011, de procéder à l'option de l'intégration fiscale en qualité de société mère.

Les deux sociétés filles sont la SARL SIRIUS et la SARL 2 F.

LES RESULTATS DES SCI

Par dérogation au principe comptable, l'exercice 2016 a enregistré les résultats des SCI patrimoniales et de construction vente dégagés en 2016, à hauteur de 335 250 euros de bénéfices et de 12 605 euros de pertes ; à l'exception d'une SCI dont le résultat bénéficiaire est retraité fiscalement à hauteur de 86 618 € en 2016.

2.P.


Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

COMPTES ANNUELS ET ANNEXES

Exercice clos au 31 décembre 2016

Certifiés conformes,
Le Président



2.P.

Société par actions simplifiée au capital de 44 200 euros
Siège social : 4 rue Octant, 38130 ECHIROLLES

RCS GRENOBLE 432 470 631

PROPOSITION DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT

Exercice clos le 31 décembre 2016

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 176 279 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice 176 279 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 2 258 227 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée sur les trois derniers exercices.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 27 juin 2017

Certifié conforme

Le Président

Michel FERRIER



Société civile
ANZALONE CASSAGNANDE

*Experts comptables
Commissaires aux comptes*



SAS 2 P

Société par Actions Simplifiée au capital de 44 200 €uros
4 Rue de l'Octant
38130 ECHIROLLES

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

SAS 2P

Société par Actions Simplifiée au Capital de 44 200 Euros
4 Rue de l'Octant
38130 ECHIROLLES

□□□

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 Décembre 2016

Mesdames, Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale du 31 mai 2012, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016 sur :

- ⇒ le contrôle des comptes annuels de la Société, tels qu'ils sont joints au présent rapport
- ⇒ la justification des appréciations
- ⇒ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels faisant apparaître **un bénéfice de 176 279 €** sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note « informations complémentaires » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives au traitement des résultats des Sociétés Civiles Immobilières dans lesquelles votre société détient une participation.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

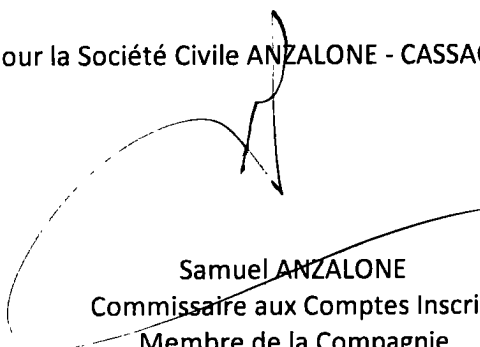
Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à SEYSSINET, le 12 Juin 2017

Pour la Société Civile ANZALONE - CASSAGNANDE



Samuel ANZALONE
Commissaire aux Comptes Inscrit
Membre de la Compagnie
Régionale de GRENOBLE